

Hommage
à
l'abbé Joseph André

à l'occasion du
50^e anniversaire de son décès

Eglise Saint-Loup, le dimanche 4 juin 2023

Intervention de Mgr Pierre Warin, évêque du diocèse de Namur

Saint François de Sales, ce saint évêque de Genève attentif à mettre les trésors de la foi à la portée de tous, disait : « Il n'y a pas plus de différence entre l'Évangile et la vie des saints qu'entre une musique notée et une musique chantée ».

Si l'Évangile est « une musique notée » et la vie des saints « une musique chantée », si l'Évangile est la partition et la vie des saints l'exécution de la partition, si l'Évangile est la Parole et la vie des saints la Parole vécue, certainement il est bon que nous fassions place aux saints et aux saintes de Dieu.

Avant d'en venir à celui dont on pressent qu'il sera proclamé solennellement un jour bienheureux et saint, l'abbé Joseph André, permettez-moi, parmi les saints et saintes de Dieu du cru, d'épingler un trait du saint Frère Mutien-Marie de Malonne et un autre de sainte Julie Billiart, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame de Namur.

Lorsque le Frère Mutien arriva à Malonne, il y aura très exactement 174 ans le 14 septembre prochain, il fut affecté, en qualité de second maître, à la 7^{ème} préparatoire, l'équivalent d'une actuelle 5^{ème} primaire. Ce fut un vrai désastre : il fut copieusement chahuté ! On le confia alors au Frère Maixentis, titulaire du cours de dessin et de musique instrumentale. S'il y a une chose qui ne se commande pas, c'est d'être artiste. Le Frère Mutien s'appliqua néanmoins, vaille que vaille, à devenir dessinateur et musicien. Les biographes précisent : « Tout cela, sans rien perdre de sa sérénité. » Le Frère Mutien non seulement consentit à ses pauvretés, mais encore il faisait la paix avec elles, joyeusement.

Il n'est pas toujours facile de s'accepter soi-même, avec ses pauvretés, ses imperfections, ses pesanteurs, ses défauts récurrents, ses limites invincibles. Facilement nous voudrions échanger notre condition pour celle des autres. Facilement nous voudrions être un autre que nous-mêmes. Mais c'est là une tentation.

Du Frère Mutien-Marie, apprenons l'acceptation sereine et joyeuse de nous-mêmes. De saint Mutien-Marie, à travers la pauvreté acceptée duquel le Seigneur a fait des merveilles, apprenons et réapprenons que le Seigneur fait plus avec nos pauvretés offertes qu'avec nos qualités réunies. Du reste, n'a-t-il pas dit à saint Paul : « Ma puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse » (2Co 12,9) ?

De saint Julie Billiart on pourrait souligner l'affection pour les enfants et les jeunes en âge de scolarité, en particulier pour ceux et celles d'humble origine. Je dirais volontiers aujourd'hui : pour ceux et celles qui, à l'occasion, ont besoin d'un cours de rattrapage et que l'accompagnement bienveillant et aimant d'un enseignant ou d'une enseignante réussit à ouvrir à un plus.

Le message de Mère Julie que je voudrais plutôt recueillir est celui-ci : les contrariétés, les épreuves, les croix ne sont pas des parenthèses dans la vie. Elles peuvent produire des fruits et même inaugurer des lendemains qui chantent.

À 31 ans, profondément marquée par un attentat contre son père, Julie a le système nerveux profondément ébranlé. Pendant 22 longues années, elle est paralysée. Cette épreuve a eu un fruit : la fondation des Sœurs de Notre-Dame de Namur. Julie, devenue Mère Julie, a été aussi douloureusement en butte à l'incompréhension de l'évêque d'Amiens. Elle doit quitter la France. Mais de Namur, où l'évêque d'alors, Monseigneur Pisani de la Gaude, l'accueille, sa congrégation, marquée du signe de la Croix, se répand dans tous les continents.

Entendez-moi bien ! Je ne dis pas que la souffrance est un bien. C'est un mal à combattre et que Jésus a combattu : presque à chaque page de l'Évangile, nous le voyons s'approcher de l'homme souffrant. Ce que je dis, c'est que, quand l'épreuve est inévitable, elle peut mystérieusement mais réellement produire du fruit.

Quand saigne le cœur de l'homme, saigne aussi le cœur de Dieu. Quand l'homme souffre, Dieu souffre la souffrance de l'homme, parce qu'il habite celle-ci. Et parce qu'il habite la souffrance de l'homme, cette dernière peut être un temps de grâce, si du moins le cœur de l'homme se laisse travailler, buriner par la grâce de Dieu.

Que Dieu soit béni dans ses saints ! Nous te rendons grâce, Seigneur, de nous avoir donné l'abbé Joseph André. Merci pour sa vie de pauvreté ! À la paroisse Saint-Jean, l'abbé André était le vicaire d'un autre saint prêtre, l'abbé Jacoby. De l'un et de l'autre on disait qu'ils n'avaient rien à eux et que tout ce qu'on leur donnait passait aussitôt à plus pauvre qu'eux.

Merci, cher Abbé André, pour votre exceptionnelle action lorsqu'en 1942, la traque des Juifs par les nazis amena un afflux de familles juives à Namur ! La Maison des Œuvres de la Place de l'Ange, que vous aviez rebaptisée « Home Notre-Dame de Sion », va devenir, sous votre impulsion, le centre d'une vaste organisation dont le but est de soustraire les enfants juifs à la déportation. Et cela au nez et à la barbe des occupants nazis, qui ont choisi, pour en faire la « Kommandatur », l'Hôtel d'Harscamp, un immeuble immédiatement voisin de la Maison des Œuvres.

J'ai ouvert la cause de béatification de l'abbé Joseph André en 2021. L'abbé Bruno Jacobs en est le postulateur.

+ Pierre Warin

Intervention de l'abbé Bruno Jacobs, postulateur de la cause de béatification

Quand j'ai commencé, il y a bientôt 2 ans, à contacter les témoins qui ont connu l'abbé André, et quand j'expliquais que c'était en vue de la béatification, certains d'entre eux m'ont fait part de cette objection : « *Il ne faut pas lui faire ça, il ne sera pas d'accord* ».

C'est un fait bien connu que l'abbé André était un homme modeste qui ne cherchait pas les honneurs. Mais alors, en relisant différents documents et témoignages concernant sa vie, je découvrais un fait intéressant. Lorsqu'en 1967, l'abbé apprit qu'il était invité en Israël pour recevoir la plus haute distinction (de « Juste parmi les nations »), il hésita pendant longtemps à accepter cette invitation. Ce qui le fit changer d'avis, ce fut cet entretien avec l'un de ses amis juifs, Théo (je suppose qu'il s'agit de Théo Gliksberg). Théo lui parlait du rapprochement entre juifs et chrétiens, que son œuvre avait favorisé pendant la guerre. Selon lui, il était important que l'abbé André se rende en Israël pour éviter que les gens n'oublie, et pour que le dialogue et le rapprochement se poursuivent. Pour l'abbé André, ce fut un argument décisif, car le rapprochement entre juifs et chrétiens lui tenait à cœur. L'abbé lui-même confia à un journaliste : « *Ce discours m'a ébranlé* ». Il se rendit donc en Israël en 1968, et depuis lors, il y retourna chaque année. Il avait même le désir de mourir en Terre Sainte.

J'en viens à la question de la béatification. Lorsque l'Église déclare bienheureux l'un de ses membres, cela signifie que son culte est autorisé dans une région géographique – en l'occurrence notre diocèse de Namur – ou dans une famille spirituelle (un ordre religieux, par exemple). C'est aussi l'étape préliminaire à la canonisation, qui signifie alors qu'il est considéré comme saint dans l'Église universelle. Personne ne peut dire à l'avance si nos efforts en vue de la béatification aboutiront, si nos souhaits deviendront un jour réalité. Mais nous pouvons néanmoins espérer que tout ce que nous entreprendrons dans ce contexte contribuera au rapprochement entre juifs et chrétiens, à une meilleure connaissance mutuelle de nos traditions et de nos convictions. Il me semble que le fait que nous soyons rassemblés ici aujourd'hui en est déjà le signe.

Comme vous le savez, l'abbé Joseph André est mort le 1^{er} juin 1973. Quelques semaines après, on pouvait lire dans la presse ces mots de l'un de ses confrères, l'abbé Robert Barbier, curé de la paroisse saint Joseph :

« L'abbé André était un saint. Son exemple mériterait d'être souligné davantage. Ne serait-il pas possible que ceux qui l'ont bien connu se réunissent pour rassembler les innombrables anecdotes qu'ils connaissent sur l'abbé André [...] Il y aurait là pour de nombreux jeunes notamment en quête de justice et de pauvreté, dans une société de consommation matérialiste et inhumaine, l'occasion d'apprécier la dimension des valeurs à retrouver. »

Je pense, comme l'abbé Barbier, que l'abbé André est effectivement un exemple à faire découvrir aux jeunes d'aujourd'hui. Son style de vie simple et sa charité qui allait toujours jusqu'au bout, malgré une santé fragile, peuvent être source d'inspiration pour tous ceux qui voient l'avenir avec un regard pessimiste, qui sont tentés par le repli sur soi ou le découragement. Permettez-moi de terminer avec une citation d'un autre grand homme qui a beaucoup aidé l'abbé André, à savoir le Docteur Arnould ; il s'agit de paroles prononcées en 1979, lors de l'inauguration de la plaque commémorative de la Place de l'Ange :

« Pour nous, ici rassemblés, il faudrait que demeure de tout cela quelque chose, en ces temps critiques et durs : un désir d'imiter un tant soit peu cette charité, ce don de soi, ce courage, cette tolérance et cette fraternité, cet idéal. Que survive ainsi quelque chose, ce serait la destinée de Joseph André ».

Intervention de Mme Suzanne Boonen-Moreau

Joseph André, l'Abbé André, comme on l'appelait, était aumônier à la prison de Namur, dans les années 1960, au moment où j'étais jeune avocate au Barreau de Namur.

Comme à l'époque, les derniers inscrits au Barreau avaient la charge du « pro deo », de nombreux dossiers m'ont conduite à la prison de Namur à la rencontre des détenu-e-s dont je devais assurer la défense et, c'est dans ces circonstances que j'ai rencontré, à de nombreuses reprises, l'Abbé Joseph André.

Si je devais vous définir, en un seul mot les occupations, fonctions, activités, services de cet Aumônier, je dirais « présence », présence continue, perpétuelle, intemporelle et même matérielle.

Curieuse qualification pour un homme dont tout le monde connaissait la discrétion, la réserve et l'extrême modestie..., fine silhouette diaphane, flottant dans une soutane élimée, avec laquelle il glissait silencieusement dans l'ombre des couloirs et des cellules.

Présence légère car elle ne pesait sur personne mais pénétrante, car elle était partout aux côtés de chacun.

Chaque détenu, quelles qu'étaient les raisons qui l'avaient conduit en prison, de n'importe quelles croyances et convictions, était pour lui un enfant de Dieu, au même titre que les gardiens, les directeurs, les avocats, les magistrats...tous avaient le même droit au respect inconditionnel dû à l'être humain, dans sa plus grande magnificence ou dans sa plus grande misère, avec un surcroît d'attention aux personnes de cette dernière catégorie, pour pallier toutes les carences que la plupart avaient déjà subies.

Mais, de ce personnage effacé qui, à première vue pouvait paraître évanescent, se dégageait une force d'autant plus extraordinaire qu'elle s'imposait sans bruit, sans cri et sans éclat.

La douceur de sa voix chuchotée et de sa parole sincère, la conviction de son regard clair et profond installaient tranquillement une sorte de certitude apaisante qui comprenait, qui soutenait, qui réconfortait.

Toute démarche ou demande de sa part, énoncée clairement et toujours dans l'intérêt de l'un ou l'autre ou de tous, s'imposait comme une exigence incontournable.

Son « s'il vous plaît » était plus et mieux qu'un ordre : c'était une évidence incontournable. Il poussait chacun de ceux qui, à un titre ou à un autre, œuvraient dans la prison ou à la Justice, à l'excellence de sa tâche.

Je ne l'ai jamais vu s'agiter, s'impatienter, se presser ou élever la voix mais, quand il demandait quelque chose, il était absolument impossible de lui refuser...ou même d'hésiter. Cet homme possédait une puissance incroyable, émanant de manière invraisemblable de ce corps décharné, presque désincarné.

Et quand il riait...toujours silencieusement, une joie extrême pétillait dans ses yeux et son visage.

Il parvenait toujours à savoir qui entrait dans la prison et pour qui...et quand j'arrivais, il surgissait de nulle part pour me parler de « mes » détenus de manière particulièrement pertinente et éclairante, sans jamais trahir les confidences et il m'aidait ainsi à entrer plus facilement en contact avec eux.

Parfois, il ramenait chez lui d'anciens détenus qui étaient démunis ou sans abri, des mendiants, des isolés...On avait l'impression qu'il n'avait et ne gardait rien pour lui.

Il donnait, il vivait pauvre parmi les pauvres et n'acceptait rien de personne sinon pour le distribuer immédiatement.

Il ne se vantait jamais de ses exploits de résistant pendant la guerre, au cours de laquelle, il a caché chez lui et chez des amis sûrs, des personnes recherchées par la gestapo mais aussi des dizaines d'enfants juifs qu'il mélangeait, en uniforme, avec ses « patronnés », dont le local se trouvait à côté de la « kommandantur », place de l'Ange à Namur, d'où ils sortaient tous en rang et en chantant, au nez et à la barbe des soldats allemands amusés, pour les promenades et les activités « de plein air ».

L'Abbé André avait mis en place tout un réseau de « passeurs », et les enfants changeaient régulièrement, sous le même uniforme, pour être finalement dirigés vers la Suisse ou autres destinations en sécurité.

Il a été reconnu et proclamé « Juste parmi les Nations » et un arbre est planté à son nom dans les jardins de « Yad Vashem ».

Ce prêtre, invisible et silencieux, mû par une énergie et une conviction quasi surnaturelles, a laissé un souvenir immense partout où il est passé et, personnellement, j'ai le sentiment (partagé avec beaucoup d'autres personnes) d'avoir rencontré un être exceptionnel, qui débordait de la condition humaine pour nous amener, avec lui, dans une dimension qui nous dépasse tous de très loin.

Intervention de M. Maxime Prévot, Bourgmestre de Namur

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire à quel point je suis honoré et touché d'être présent en ce dimanche pour partager avec vous, ce moment essentiel du souvenir et de l'hommage envers celui qui demeure, 50 années après sa disparition, un exemple marquant, une démonstration de courage et une volonté indéniable pour chacun et chacune d'entre nous.

Si nous sommes réunis aujourd'hui en cette magnifique église baroque, c'est aussi pour commémorer le souvenir des victimes de la Shoah et qui n'ont pas eu la chance incommensurable de croiser la route de cet instituteur au Petit Séminaire, d'origine jamboise, l'Abbé Joseph André. Un devoir de mémoire que nous nous devons continuellement d'entretenir et dont nous ne devons jamais minimiser son importance, tant il est essentiel qu'une telle barbarie ne puisse jamais se reproduire dans nos sociétés contemporaines.

La mémoire est telle une flamme qui s'entretient en permanence et mérite plus que tout d'être protégée contre toute atteinte. Tels sont notre devoir et notre engagement, pour les années et les générations à venir. Parce que plus jamais, nous ne pouvons laisser l'humanité se déchirer au nom de quelque argument religieux, idéologique ou ethnique.

Ainsi donc, c'est grâce à l'Abbé André, alors vicaire de la paroisse de Saint Jean-Baptiste, que des centaines de vies, singulièrement celles de jeunes enfants, ont pu être épargnées durant la seconde guerre mondiale. En 1942, alors que la politique anti-juive allemande s'accroît en Belgique, un Juif allemand ayant fui Anvers demande de l'aide à l'Abbé André. Lui ayant porté secours ainsi qu'à sa famille, l'Abbé André vient de mettre en place un véritable réseau inédit d'aide aux familles juives.

Comme vous le savez toutes et tous, l'Abbé fournissait le refuge, ici même, à quelques dizaines de mètres d'où nous nous trouvons aujourd'hui, précisément sur la place de l'Ange, avant que ses jeunes réfugiés ne soient envoyés dans des familles d'accueil. C'est ainsi qu'alors même que la Belgique est occupée par l'ennemi, la « Maison des oeuvres paroissiales », dirigée par l'Abbé André et située d'ailleurs juste à côté de la Kommandantur de Namur, est devenue le centre d'une vaste organisation visant à sauver les enfants juifs de la déportation. Un geste osé et ô combien risqué que l'Abbé André a entrepris, allant même jusqu'à tenir des registres codés, avec de fausses identités de ses petits protégés. Il échappera d'ailleurs de peu à la Gestapo, alertée par les mouvements fréquents autour du bâtiment, et parviendra à se cacher juste à temps. A chaque alerte, les enfants fuient par les toits vers les maisons voisines de la Place de l'Ange.

Nombreux furent les complices du prêtre. Il me serait malheureusement impossible de m'attarder sur chacun d'entre eux, mais je m'en voudrais de ne pas citer et de rendre également un hommage sincère aux personnes suivantes qui ont été des fervents aidants dans cette quête de la liberté : Louis Huart, Bourgmestre de l'époque, Léon Yernaux et Fernand Pieltain, alors Echevins de Namur, Joseph Gillet, Secrétaire communal, Messieurs Bourland et Collet, employés communaux. Toutes nos pensées se dirigent également vers ces héros de l'histoire de notre territoire et de la communauté juive.

Après la guerre, l'Abbé André continuera à aider ceux qui sont dans le besoin: les Hongrois après la répression de la Révolution de 1956, les travailleurs étrangers de toutes origines... Tous trouveront refuge au «Château de l'Horloge» à Bomel. Devenu aumônier de la prison de Namur, il sera, jusqu'à son dernier jour, d'une grande aide aux détenus.

Depuis le 25 octobre 1968, le prêtre est reconnu «Juste parmi les Nations» par l'Etat d'Israël, perçu comme un héros qu'il était devenu malgré lui au vu du courage extraordinaire qu'il a déployé pour défendre les valeurs fondamentales de l'humanité, se démarquant radicalement du courant dominant d'indifférence et d'hostilité qui prévalut durant la Shoah.

C'est donc avec fierté et honneur que je me joins à vous pour rendre hommage à ce grand homme et réitère tout mon soutien au Diocèse de Namur dans ses démarches de béatification de celui qui a, à maintes reprises, mis sa propre vie en danger pour sauver celle d'autrui.

Au-delà du modeste soutien que nous avons pu apporter au Chanoine Rochette et à Monsieur le Professeur Avni dans l'organisation du présent hommage, la Ville de Namur souhaite, en plus de la plaque commémorative installée depuis plusieurs années place de l'Ange, pouvoir poser un geste complémentaire en venant en appui logistique, technique et administratif au projet de fresque urbaine dédiée à l'Abbé André, au coeur du paysage namurois. Comme j'ai déjà eu l'occasion de leur signifier, la porte de nos services communaux vous est ouverte ; dès lors, nous mettrons tout en oeuvre pour que cette hommage artistique d'envergure puisse se concrétiser dans les meilleurs délais.

Cette future réalisation artistique sera porteuse d'un message pour chacune et chacun de nous, mais également pour nos enfants, quelles que soient nos origines et nos convictions. Elle nous invitera à poursuivre l'oeuvre de justice et de fraternité, en ayant conscience, que même au coeur de la période de paix que nous vivons dans nos contrées, notre époque nécessite, encore et toujours, de l'engagement, de la vigilance, de l'entraide et de l'attention envers les autres.

Merci de votre attention.

Intervention de M. Albert Guigui, Grand Rabbin de Bruxelles

Un des plus beaux éloges décernés à un mortel par la Bible est de dire de lui que c'est un homme juste, qu'il est de ceux qui recherchent la justice et la poursuivent.

L'abbé André duquel nous nous souvenons aujourd'hui était de ces justes au sens biblique du terme. C'est pourquoi, son souvenir restera vivant, car nous lisons dans le Talmud, les justes après leur mort, continuent d'exister dans les pensées et dans les cœurs.

Hommage à cet homme qui, en dépit des dangers auxquels il s'était exposé, a tenu à se trouver selon la parole de nos sages avec les persécutés et non avec les persécuteurs et a ainsi apporté aux enfants juifs, plongés dans la plus affreuse des détresses, un soutien moral et matériel.

Hommage à ce héros de l'ombre, qui, par sa bonté et sa sollicitude envers tous, a accompli d'une manière exemplaire et dans tout le sens biblique, c'est-à-dire, le plus large, le Commandement divin qui équivaut à tous les autres : " Tu aimeras ton prochain comme toi-même".

Il nous incombe aujourd'hui, si nous voulons respecter sa mémoire, de suivre la voie qu'il nous a tracée.

Cette voie commence par le refus d'oublier.

La mémoire est incertaine. Elle est généralement décevante parfois même perfide. Nous devons nous souvenir car le temps favorise une certaine banalisation de l'histoire.

Après 3/4 de siècle surgissent les révisionnistes, se forgent les mensonges et en même temps disparaissent les témoins.

Nous avons le devoir d'être la mémoire vivante et le vivant monument de notre peuple et de tous ceux et celles qui comme les héros dont nous commémorons la mémoire aujourd'hui ont mis leur vie en péril pour lutter pour la sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine, pour opposer à la loi de la haine celle de l'amour sans aucune discrimination et indépendamment de la religion, de la couleur de la peau ou du pays d'origine.

Aussi, il me paraît important aujourd'hui de regarder l'avenir en face et voir comment demain notre société pourra faire face à ces démons antisémites qui relèvent la tête.

En ce temps d'épreuve, de péril, nul n'a le droit de choisir l'abstention, la prudence. Quand la vie ou la mort d'une communauté humaine est en jeu, la neutralité est cruelle, le silence est assassin car il aide et renforce l'oppression face à la victime. Il dépend de nous aujourd'hui plus que jamais de lutter contre l'indifférence qui est le mal absolu.

De ce lieu qui constitue un exemple et un modèle pour nous tous, devrait s'élever un puissant appel à la vigilance et à l'union. Le héros dont nous commémorons la mémoire aujourd'hui, nous demande avec insistance : "N'oubliez pas".

À ceux qui seraient tentés d'oublier, notre rôle est de crier " Soyez vigilants ". Ce qui s'est produit une fois peut se produire à nouveau. La mentalité nazie est toujours là, tapie dans l'ombre à la recherche d'êtres maudits dans lesquels elle pourrait à nouveau s'incarner.

Ne lui laissons pas relever la tête. N'acceptons jamais de désolidariser notre sort de celui des opprimés et des persécutés. L'humanité est une. Le salut de tous est lié indissolublement au salut de chacun.

Prenons exemple sur cet homme, que nous commémorons aujourd'hui. Il nous a légué la lumière, l'espérance humaine victorieuse au-delà de la lutte désespérée.

Mesdames, Messieurs

Dans le judaïsme, la reconnaissance est une vertu cardinale. Notre peuple sera éternellement reconnaissant à tous ces justes des nations, à ces héros de l'ombre qui, durant la guerre, ont pris des risques énormes pour eux et pour leurs familles afin de sauver des victimes innocentes des griffes des nazis.

Mesdames, Messieurs !

Dans quelques mois, une fresque va rendre hommage à l'Abbé André et à ces personnalités prises dans les rails de l'histoire qui malgré leur simplicité ont témoigné d'un courage exceptionnel.

Elle rappellera l'héroïsme de ces héros de l'ombre. Cette fresque nous regardera. Elle nous fera signe. Elle nous parlera.

Dans notre tradition, le souvenir doit s'accompagner de l'acte. Dans le cas de la Shoah, le souvenir nous invite à lutter de toutes nos forces contre tout ce qui peut avilir l'homme. De lutter de toutes nos forces contre toute forme d'exclusion quelles qu'en soient les malheureuses victimes.

Tel est le grand message que nous délivre ces héros de l'ombre. Tel est le message que nous devons retenir pour assurer à nos enfants et à nos petits-enfants un avenir heureux et serein.